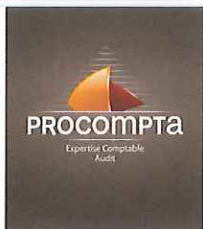


**LES JARDINS D'IDEES**

43 rue Villedieu  
BP 56  
25701 VALENTIGNEY CEDEX

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**Exercice clos 31 décembre 2012**



**PROCOMPTA SAS**  
Commissaire aux comptes  
Valparc - ECOLE VALENTIN  
BP 3058 - 25046 BESANCON CEDEX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012**

AuxMembres  
de l'Association **LES JARDINS D'IDEES**  
43 rue Villedieu  
BP 56  
25701 VALENTIGNEY CEDEX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2012

-----

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association LES JARDINS D'IDEES, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

A Besançon, le 29 mai 2013



Le Commissaire aux comptes  
PROCOMPTA SAS  
représentée par Pierre-Alain BARTHELEMY

## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
<b>BILAN ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	123 587		123 587	1 987
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage ind	376 899	319 241	57 658	51 283
Autres immobilisations corporelles	21 857	18 658	3 199	8 008
Immobilisations en cours				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	15 763		15 763	15 763
TIAP & autres titres immobilisés	2 050		2 050	2 000
Prêts				
Autres immobilisations financières	30		30	30
Comptes de liaison				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>540 186</b>	<b>337 898</b>	<b>202 288</b>	<b>79 070</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approvisionnemen				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>Créances</b>				
Usagers et comptes rattachés	42 903	1 647	41 256	63 048
Autres créances	51 403		51 403	91 918
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	206 078		206 078	266 317
Charges constatées d'avance	3 205		3 205	7 205
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>303 589</b>	<b>1 647</b>	<b>301 942</b>	<b>428 488</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL BILAN ACTIF</b>	<b>843 775</b>	<b>339 545</b>	<b>504 229</b>	<b>507 558</b>

## Bilan

	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
<b>BILAN PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	232 910	221 619
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	62 325	73 238
Report à nouveau		
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-36 728</b>	<b>-10 914</b>
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>258 506</b>	<b>283 944</b>
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
Subventions d'investissement	15 069	15 069
Provisions réglementées		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>15 069</b>	<b>15 069</b>
Comptes de liaison		
<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES</b>	<b>273 575</b>	<b>299 012</b>
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
<b>FONDS DEDIES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts		1 170
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		1 170
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	116 327	103 423
Dettes fiscales et sociales	91 742	83 986
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	22 052	19 966
Produits constatés d'avance	533	
<b>DETTES</b>	<b>230 654</b>	<b>208 546</b>
Ecarts de conversion - Passif		
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
<b>TOTAL BILAN PASSIF</b>	<b>504 229</b>	<b>507 558</b>

## Compte de Résultat

	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois
Ventes de marchandises	154 247	169 434
Production vendue		
Prestations de services		
Produits des activités annexes	742	860
Production stockée		
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarification		
Subventions d'exploitation	477 883	440 307
Reprises et Transferts de charge	55 711	44 001
Autres produits	49	80
Collectes		
Legs et donations		
Cotisations		
Report des ressources		
Quote-part subventions renouvelables		
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>688 631</b>	<b>654 682</b>
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières	36 002	29 716
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés	34 800	39 987
Charges externes	141 273	131 961
Impôts et taxes	21 194	3 736
Salaires et Traitements	412 348	374 940
Charges sociales	76 236	68 316
Amortissements et provisions	22 366	31 197
Engagements à réaliser		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	2 488	891
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>746 707</b>	<b>680 744</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-58 075</b>	<b>-26 062</b>
Produits financiers	4 963	4 568
Charges financières	10	139
<b>Résultat financier</b>	<b>4 953</b>	<b>4 430</b>
Opérations faites en commun		
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-53 122</b>	<b>-21 633</b>
Produits exceptionnels	19 147	12 515
Charges exceptionnelles	1 543	961
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>17 605</b>	<b>11 554</b>
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	1 211	835
<b>EXCEDENT OU PERTE</b>	<b>-36 728</b>	<b>-10 914</b>

## Compte de Résultat

	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois
<b>EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite des biens et services		
Personnel bénévole		
<b>Charges</b>		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>Produits</b>		

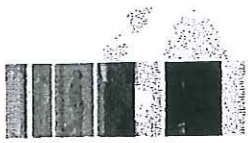


**COMPTES ANNUELS**

**2012**

**Période du 01/01/2012 au 31/12/2012**

Annexe



## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : LES JARDINS D'IDEES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2012, dont le total est de 504 229 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 36 728 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/04/2013 par les dirigeants de l'association.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2012 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Charges à payer : le montant des charges à payer, parmi lesquelles peuvent figurer certaines charges considérées du point de vue de l'Administration Fiscale comme des « provisions » à condition de figurer sur un état spécial annexé à la déclaration de résultat. Cette récapitulation vaut état de fait.

Provisions pour risques et charges : conformément au règlement CRC 2000-06 appliqué à partir du 1er janvier 2002, des provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque est certain ou probable et qu'il peut être estimé de manière suffisamment fiable.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

## Règles et méthodes comptables

\* Matériel informatique : 3 ans

\* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.



## Faits caractéristiques

### Autres éléments significatifs

---

La structure ne dispose pas de contributions volontaires en nature. Le loyer des terrains occupés est désormais une charge.

La structure n'a pas recours au bénévolat pour la gestion de ses activités, en dehors des membres de son conseil d'administration.

Les droits individuels à la formation s'élèvent à 512 heures au 31 décembre 2012.

La provision pour indemnité de fin de carrière n'a pas été comptabilisée. Une estimation selon le principe de la méthode rétrospective des unités de crédit projetées définie par la norme comptable IAS n°19 révisée et par la norme FAS 87, conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC ; aboutirait à un engagement de 3 826.96 € au 31 décembre 2012.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Départ à l'initiative du salarié
- Age de départ : 62 ans
- Taux de turn-over moyen
- Revalorisation annuelle des salaires : 2 %
- Table de mortalité : INSEE 2012
- Taux moyen de charges sociales : 40 %
- Taux d'actualisation brut : 2.80 %

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
<b>Valeurs brutes</b>				
Immobilisations incorporelles				522 343
Immobilisations corporelles	378 275	144 068		17 843
Immobilisations financières	17 793	50		
<b>Total</b>	<b>396 068</b>	<b>144 118</b>		<b>540 186</b>
<b>Amortissements &amp; provisions :</b>				
Immobilisations incorporelles				337 898
Immobilisations corporelles	316 998	20 910		
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>316 998</b>	<b>20 910</b>		<b>337 898</b>
<b>ACTIF NET</b>				<b>202 288</b>

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 100 339 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations	2 799		2 799
Prêts			
Autres	30		30
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	42 903	42 903	
Autres	51 403	51 403	
Charges constatées d'avance	3 205	3 205	
<b>Total</b>	<b>100 339</b>	<b>97 510</b>	<b>2 829</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
Client Facture a établir	31 656
Org. Sociaux Produits à recevoir	2 500
Etat Produit Recevoir	6 746
Subventions d'investissements à recevoir	1 000
Subventions d'exploitation à recevoir	40 030
<b>Total</b>	<b>40 902</b>

## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 230 654 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	116 327	116 327		
Dettes fiscales et sociales	91 742	91 742		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	22 052	22 052		
Produits constatés d'avance	533	533		
<b>Total</b>	<b>230 654</b>	<b>230 654</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	1 170			
(**) Dont envers les associés				

## Charges à payer

	Montant
Frs, factures non parvenu	99 832
Prov. Congés Payés	19 038
Charges Sociales CP	4 543
Autres Charges à payer	7 888
<b>Total</b>	<b>131 300</b>

## Notes sur le bilan

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	3 205		
<b>Total</b>	<b>3 205</b>		

## Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	533		
<b>Total</b>	<b>533</b>		





**PROCOMPTA SAS**  
Commissaire aux comptes  
Valparc - Ecole Valentin  
BP 3058 - 25046 BESANCON CEDEX

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

Aux Membres  
de l'Association LES JARDINS D'IDEES  
43 rue Villedieu  
BP 56  
25701 VALENTIGNEY CEDEX

## **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

### **SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2012

-----

Aux Membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

#### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT :**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce.

Fait à Besançon, le 29 mai 2013



Le Commissaire aux comptes  
PROCOMPTA SAS  
représentée par Pierre-Alain BARTHELEMY